

Propriétés physiques	Valeur type	Méthode d'essai
Couleur	Noir	-
Épaisseur recommandée de la pellicule	2,54 mm (100 mil) à l'état humide 1,4 mm (55 mil) à l'état sec	-
Teneur en solides	En poids : 65 % En volume : 55 %	-
Poids	1,4 kg/L (12 lb/gal US)	-
Température minimum d'application (voir Restrictions)	5 °C à 50 °C (40 °F à 122 °F)	-
Température de service	-40 °C à 85 °C (-40 °F à 185 °F)	-
Temps de séchage – formation d'une pellicule	2 heures à 20 °C (68 °F), 50 % H.R. sur substrat sec	-
Temps de séchage – complètement sec	24 heures à 20 °C (68 °F), 50 % H.R. sur substrat sec	-
Perméance à la vapeur d'eau	655 ng/Pa.m ² .s 11,4 perm à 1,5 mm sec	ASTM E96, Méthode B
Perméance à l'air – Matériau 21 °C à 75 Pa, blocs en béton	0,008 L/[sec-m ²]	ASTM E283
Perméance à l'air – Matériau 21 °C à 250 Pa, blocs en béton	0,017 L/[sec-m ²]	ASTM E283
Perméance à l'air – Matériau 21 °C à 500 Pa, blocs en béton	0,025 L/[sec-m ²]	ASTM E283
Perméance à l'air – Matériau à 75 Pa	0,008 L/[sec-m ²]	ASTM E2178
Fuite d'air – Assemblage	Essai réussi	ASTM E2357
Allongement	200 %	ASTM D412
Résistance à la traction	125 psi (860 kPa)	ASTM D412
Indice de propagation des flammes	25, Classe A	ASTM E84
Indice de propagation de fumées	85, Classe A	ASTM E84
Essai de tenue au feu	Conforme à la norme NFPA 285 pour différents systèmes de mur	NFPA 285
Étanchéité à l'eau	Essai réussi	CAN/ONGC-37.58-M86
Résistance aux charges de rafales de vent	Conforme aux exigences de la norme canadienne et du Massachusetts pour fuites d'air à 3 000 Pa de pression d'aspiration	-
Vieillessement – souplesse à long terme	Aucun bris	ONGC 71-GP-24M
Étanchéité autour des clous	Essai réussi	AAMA 711 (ASTM D1970 modifié)
Résistance aux intempéries – Exposition aux rayons UV	73 cycles quotidiens de rayons UV et d'eau pulvérisée sans aucune détérioration visible	-
Résistance aux moisissures et aux champignons	Essai réussi	ASTM D5590
Résistance aux agents chimiques	Résiste aux solutions salines, aux acides faibles et aux alcalis	-
Teneur maximale en COV	100 g/L	-

Description

Air-Bloc^{MD} 33MR est une membrane élastomérique d'application liquide, résistante aux rayons UV et au feu, conçue pour former un pare-air/eau perméable à la vapeur d'eau lorsqu'elle est utilisée sur les murs en élévation. À composante unique et à base d'eau, ce produit forme en séchant une membrane monolithique robuste et caoutchouteuse, résistante aux infiltrations d'air et d'eau, ainsi qu'au vieillissement par les agents atmosphériques. **Air-Bloc^{MD} 33MR** combine la performance éprouvée et la technologie antimicrobienne de Henry^{MD} pour créer une membrane intégrale résistante à la moisissure et conforme aux exigences rigoureuses de la norme NFPA 285.

Caractéristiques

- Membrane élastomérique monolithique, perméable à la vapeur d'eau, pour les murs en élévation
- Résistante aux rayons UV, au feu ainsi qu'à la moisissure et aux champignons
- À base d'eau, ne contient pas de solvants à base d'essence minérale; sans danger pour l'environnement
- Peut être laissée exposée aux intempéries de façon permanente comme dans les revêtements muraux courants à joint ouvert

Air-Bloc^{MD} 33MR Pare-air perméable à la vapeur d'eau et résistant aux UV

- Excellente adhérence à la plupart des surfaces de construction, peut être appliquée sur du béton frais
- Conforme aux exigences de performance les plus strictes de l'industrie en matière de performance

Utilisations

La membrane **Air-Bloc^{MD} 33MR** est utilisée dans la construction de murs en élévation haute performance nécessitant une perméance à la vapeur d'eau ainsi qu'une résistance à l'eau, aux rayons UV, aux intempéries et au feu. S'intègre au solin membrané et aux accessoires de Henry^{MD} de manière à former un système mural complet qui satisfait aux normes les plus élevées de l'industrie en matière de performance. Utilisée couramment sur divers substrats muraux nécessitant une exposition à long terme aux intempéries, avant la pose du revêtement extérieur ou des revêtements muraux à joint ouvert de type écran de pluie.

Application

Préparation de la surface: toutes les surfaces doivent être saines, sèches, propres et exemptes d'huile, de graisse, de saleté, d'excès de mortier ou de tout autre contaminant. Les panneaux de gypse de catégorie extérieure, les panneaux OSB, le béton préfabriqué ou coulé en place, les blocs de béton, l'acier apprêté, l'aluminium fini au laminoir, l'aluminium anodisé et l'acier galvanisé sont des substrats acceptables. Le béton frais doit être laissé à sécher pendant au moins 36 heures avant d'y appliquer la membrane **Air-Bloc^{MD} 33MR**. Les surfaces de béton ne doivent présenter ni cavités importantes ni effritement.

Application: Une ou deux couches de membrane **Air-Bloc^{MD} 33MR** peuvent être appliquées à l'aide d'une brosse ou d'un pulvérisateur sans air comprimé à usage industriel. Appliquer une couche monolithique en raccordant avec la membrane solin de façon à former une pellicule uniforme et un pare-air uniforme et lisse. Bien vérifier régulièrement l'épaisseur à l'état humide pendant l'application pour assurer une couverture adéquate de la surface.

Taux de pose: appliquer selon les spécifications architecturales publiées. Dans une application type, le taux de pose est :

- 2,0 L/m² (6 gal US/100 pi²) de manière à obtenir une épaisseur de pellicule humide d'environ 2,54 mm (100 mil) et une épaisseur nominale de pellicule sèche de 1,4 mm (55 mil), selon la texture et la porosité de la surface.

Traitement des joints et des fissures : les joints entre les panneaux de gypse de catégorie extérieure et de contreplaqué doivent être traités comme décrit au tableau ci-après. La méthode #3 dudit tableau est recommandée pour le contreplaqué lorsqu'une dilatation des joints est possible. Les joints de mortier sur les murs de maçonnerie en béton doivent être arasés à la surface des blocs. Les fissures dans la maçonnerie et le béton d'une largeur maximale de 12 mm (½ po) doivent être remplis à la truelle de **Scellant 925 BES**; laisser durcir toute la nuit avant d'appliquer la membrane liquide sur la surface. Ou encore, on peut sceller les fissures à l'aide d'une bande de membrane pare-air autoadhésive. Les joints de transition entre deux matériaux dissemblables aux poutres, colonnes, cadres de fenêtres et de portes, etc. doivent être scellés à l'aide de bandes de membrane pare-air autoadhésive, chevauchant les deux substrats d'au moins 75 mm (3 po). Les surfaces sur lesquelles la membrane pare-air autoadhésive doit être posée doivent être apprêtées conformément aux instructions de la fiche technique. Concernant les matériaux non asphaltiques compatibles, veuillez communiquer avec votre représentant Henry^{MD} pour plus d'information. Le traitement des joints dynamiques ou de dilatation doit être conforme aux devis et détails architecturaux du projet.

Options de traitement des joints non mobiles du substrat ou du revêtement :

Remarque : se référer aux fiches techniques des produits.

Largeur du joint non mobile	Méthode # 1 Scellant	Méthode #2 Application liquide	Méthode #3 Membrane autoadhésive
Moins de 6 mm (¼ po)	<ol style="list-style-type: none">1. Scellant 925 BES2. Remplir et étendre de façon lisse.3. Laisser sécher.	<ol style="list-style-type: none">1. Remplir de l'Air-Bloc^{MD} 33MR à la truelle ou au pulvérisateur en dépassant d'au moins 75 mm (3 po) sur les surfaces adjacentes.2. Noyer complètement 50 mm (2 po) au moins de ruban de renfort de fibre de verre Yellow Jacket 990-06 dans l' Air-Bloc^{MD} 33MR fraîchement appliqué en centrant sur le joint.	<ol style="list-style-type: none">1. Appliquer l'Adhésif Blueskin^{MD} ou l'Adhésif Blueskin^{MD} LVC ou l'Apprêt AquatacTM.2. Laisser sécher.3. Poser la membrane autoadhésive et passer le rouleau sur la surface. <p>Choisir :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Option non perméable<ul style="list-style-type: none">○ Blueskin^{MD} SA○ Blueskin^{MD} SA LT○ Foilskin^{MD}
6 mm (¼ po) à 12 mm (½ po)	Voir plus haut	Ne pas utiliser	Voir plus haut

Air-Bloc^{MD} 33MR Pare-air perméable à la vapeur d'eau et résistant aux UV

Restrictions : la membrane **Air-Bloc^{MD} 33MR** ne doit pas être appliquée lorsque la température ambiante et celle du substrat sont en dessous de 5 °C (40 °F), ni lorsqu'il pleut ou qu'il y a prévision de pluie dans les 16 prochaines heures. À ne pas appliquer s'il est prévu que la température ambiante baissera en dessous de 0 °C dans les 24 prochaines heures. Après avoir appliqué la membrane **Air-Bloc^{MD} 33MR**, les murs de maçonnerie de blocs de béton d'une nouvelle construction doivent être protégés à la ligne du toit pour empêcher l'eau de s'infiltrer dans la cavité interne.

Si la pose de la membrane se fait par temps chaud ou dans la chaleur directe du soleil sur des substrats poreux comme du béton, des cloques peuvent se former à cause du séchage rapide en surface. Pour empêcher la formation de cloques lors de la pose de la membrane par temps chaud, on recommande d'appliquer une mince couche de membrane et de la laisser sécher, puis de la faire suivre par une autre couche. On peut aussi appliquer deux couches plus minces au lieu d'une couche épaisse (la première couche étant appliquée par roulage), ce qui contribue aussi à empêcher la formation de cloques.

Doit être protégée durant les travaux de construction. **PROTÉGER DU GEL.** Ne pas appliquer sur des surfaces détrempées.

Emballage

Seaux de 18,9 L (5 gal us)
Barils de 205 L (55 gal us)

Stockage

Stocker dans un espace adéquatement ventilé, à une température entre 4 °C et 40 °C (39 °F et 104 °F). Protéger du gel.

Pour plus d'information, consulter www.henry.com ou notre service de Soutien technique au 800-361-4599. Pour de l'information sur les garanties de produits Henry^{MD} et le déni de responsabilité, prière de consulter www.henry.com/warranty. Avant d'utiliser le présent produit, consulter la fiche technique à www.henry.com ou l'obtenir en envoyant un courriel à productsupport@henry.com ou en téléphonant au 800-361-4599.

^{MD} Henry, Blueskin, Air-Bloc et Foilskin sont des marques de commerce déposées de Henry Company.

L'information technique et celle concernant l'application apparaissant aux présentes sont fondées sur l'état actuel de nos meilleures connaissances scientifiques et pratiques. Lesdites informations étant de nature générale, aucune hypothèse ne peut être mise de l'avant concernant la pertinence du produit pour un usage particulier ou une application particulière et aucune garantie ne peut être offerte quant à son exactitude, sa fiabilité ou son intégralité, expresse ou tacite, autre que celles exigées par la loi. Il incombe à l'utilisateur de vérifier la pertinence des produits quant à l'usage prévu. Les fiches techniques de Compagnie Henry^{MD} sont tenues à jour régulièrement. La responsabilité d'obtenir et de confirmer la version la plus récente incombe à l'utilisateur. L'information contenue dans la fiche technique peut changer sans préavis.